



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

Saint-Denis, le 29 septembre 2025

MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL POUR FLUIDIFIER LES RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Vendredi 27 septembre, le rectorat a accueilli une réunion d'échanges avec plusieurs associations de parents d'élèves en situation de handicap — Collectif Dys Fantastik, Collectif 974 Allons défendre tout zénfan différent, Collectif Les enfants invisibles 974, Association Blue Family, Association Enfants autistes 974 — en présence d'élus (la maire de Saint-Denis, Éricka Bareigts, la sénatrice Audrey Belim, les députés Frédéric Maillot et Philippe Maillot).

En ouverture, le recteur Rostane Mehdi a rappelé que ce temps était avant tout un moment d'écoute des parents, soulignant la volonté constante du rectorat d'améliorer l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Aujourd'hui, l'académie couvre 93,5 % des besoins d'accompagnement humain signalés. Les 28 pôles d'appui à la scolarité (PAS) sont en cours de déploiement et un plan de formation des personnels a été engagé pour mieux prévenir et gérer les besoins des élèves dans le quotidien de la classe. Le recteur a néanmoins reconnu la difficulté persistante qui est la tension entre une enveloppe de moyens humains AESH contrainte et la nécessité de répondre à des besoins individuels parfois très spécifiques.

Les associations ont fait part des obstacles rencontrés : communication insuffisante avec les PIAL et le rectorat, enseignants référents débordés, formation insuffisante des AESH. Pour répondre à ces préoccupations, le recteur a annoncé la création d'un groupe de travail

Contact presse

Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9

associant les représentants des associations présentes, l'ARS et la MDPH. Ce groupe aura pour missions de :

- trouver des solutions adaptées aux différentes formes de handicap,
- mobiliser tous les leviers possibles pour améliorer l'accompagnement dans le cadre des moyens existants,
- agir collectivement pour le développement de structures médico-sociales sur le territoire, afin que les 900 élèves en attente de place ne soient plus contraints d'être scolarisés en classe ordinaire par défaut.

Cette initiative vise à instaurer une dynamique de coopération durable entre les familles, les institutions et l'Éducation nationale, dans l'intérêt premier des élèves.

Contact presse
Service communication du rectorat

Tél : 0692 42 42 68
Mél : ce.communication@ac-reunion.fr

24 avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 Saint-Denis Cedex 9